



## Problème avec mutuelle prévoyance

Par **titigrosminet**, le **27/06/2009** à **00:02**

Bonjour,  
embauché le 25/10/08 je suis en arrêt depuis le 25/10/08. L'employeur a omis d'envoyer mon adhésion auprès de la mutuelle d'entreprise et à été envoyé après le 25/10. la mutuelle refuse de compléter mon salaire (arrêt > adhésion). Cependant les cotisations lui sont versées depuis mon embauche.

Merci

Par **Visiteur**, le **27/06/2009** à **08:19**

bonjour,

il faudrait voir les conditions de maintien de salaire de la mutuelle.

il y a peut être une ancienneté à avoir, un délai de carence .....etc.....